

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 234 promulguant en C.FS.

n° 234

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

24 février 1953

Numéro JO

n° 9 du 25/07/1953

Date du numéro

25 juillet 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Apt. 1er — Est promulgué, dans le Territoire de la Cote Française des Somalis, l'arrêté interministériel du 28 décembre 1951 relatif à la carte du combattant (J.O.R.F. du 6 janvier 1952, p. 267).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.